

AAP 2024 Remplacement des conduites d'eau potable fuyardes

Dossier de la rédaction de H2o
February 2024

Cet appel à projets a rencontré un vif succès en 2023. Le conseil d'administration de l'Agence de l'eau s'est prononcé sur sa reconduction en 2024 avec des adaptations pour en tenir compte.

Cet appel à projets vise à réduire de 1,5 millions de m³ les fuites d'eau et à soulager les prélèvements sur la ressource qui devient rare. Il s'adresse aux communes, aux établissements publics de coopération intercommunale (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes et syndicats) et aux opérateurs économiques qui sont titulaires de contrat de concession.

Session 1 - 31 mars 2024

Session 2 - 30 juin 2024